

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 Février 2022 à 20 h 30

Convocation du 22 février 2022

Étaient présents : Mathilde PLU, Christian BARBEAU, Claudine BIZOT, Laurent COCHONNEAU, Marie-Line REVEL, Christophe LALOU, Jean-Yves BOURGE, Alexis COME, Laura COUTABLE, Michel DEROUINEAU, Raphaëlle DUCHESNE, Sophie GIRARD, Marie-Noëlle ORTION, Sébastien PIERRE, Christophe POMMIER

Étaient absentes excusées :

Gautier MICHELIN pouvoir à Christophe LALOU

Béatrice LEVASSEUR pouvoir à Claudine BIZOT

Étaient absents non excusés : Christophe GALASSO, Anne-Sophie MAZE

Secrétaire de séance : Claudine BIZOT est désignée en application de l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité sur cette décision.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ Délibérer pour le choix de l'entreprise retenue pour le MAPA rue de Normandie
- ❖ Délibérer pour des investissements avant vote du budget
- ❖ Délibérer pour un départ en retraite
- ❖ Point sur les futures élections
- ❖ Points sur les commissions.
- ❖ Questions diverses.

❖ **Délibérer pour le choix de l'entreprise retenue pour le MAPA rue de Normandie**

Laurent COCHONNEAU présente aux membres du conseil municipal l'analyse des offres réalisée par l'entreprise IRPL.

Proposition une sans l'option bordure en granite :

Classement	Entreprises	Critère n°1 Montant	Critère n°2 Mémoire	Total
1	Eiffage Route	60.00	36.00	96.00
2	Eurovia HRC	53.16	38.00	91.16
3	Colas France	52.62	38.00	90.62
4	Pigeon TP	52.68	34.00	86.68

Proposition 2 avec l'option bordure en granit :

Classement	Entreprises	Critère n°1 Montant	Critère n°2 Mémoire	Total
1	Eiffage Route	60.00	36.00	96.00
2	Eurovia HRC	52.44	38.00	90.44
3	Colas France	51.96	38.00	89.96
4	Pigeon TP	52.44	34.00	86.44

Laurent COCHONNEAU propose aux membres du conseil municipal de retenir l'entreprise EIFFAGE pour un montant HT de 201 446.50 euros avec l'option bordure en granit.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du conseil approuvent, à mains levées, à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 17

❖ **Délibération globale pour les marchés publics : autoriser le maire à engager liquider et mandater une dépense d'investissement**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1612-1,

Madame la Maire demande aux membres du conseil municipal Considérant que le quart des crédits ouverts à l'exercice 2021 hors les crédits et les remboursements d'emprunt s'élève à 156 713.50€

Article 1 : D'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements suivantes :

Fournisseurs	Libeller	Compte	Montant TTC
SEDI	ISOLOIRS	60632	970.80
HEXATEL	TELEPHONES	60632	494.40
Total			1465.20

Article 2 : D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'année 2022.

Article 3 : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 17

❖ **Départ en retraite**

Mme la mairie propose aux membres du conseil de valider la somme de 400 € pour le cadeau de départ en retraite de Mme Dominique PACAUD.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 17

❖ Point sur les commissions

Commission seniors : Marie-Line REVEL

Le repas du 27 mars est annulé et reporté au 16 octobre 2022.

Commission culturelle : Marie-Line REVEL

Un concert de guitares classiques est organisé le 23/04/2022 en l'église de Saint Gervais en Belin avec Anne-Lise VAUMOROND et Charlie RIDCHARSON SMITH.

La musique de l'OHB pour les commémorations du 8 mai et 11 novembre ne souhaite plus aller d'une commune à l'autre. En conséquence, un roulement va être réalisé entre les communes.

SIVOM : Marie-Line REVEL

La fête de la musique se déroulera le 24 juin 2022.

Le feu d'artifice sera tiré le 13 juillet.

Et un nouvel évènement va être créé pour les deux communes.

Le carnaval organisé par la ruche se déroulera le 26 mars.

Commission communication : Gautier MICHELIN

Le site sera visible le 1^{er} mars.

Commission chemins de randonnées : Sébastien PIERRE

Le chantier argent de poches aura lieu du 11 au 15 avril 2022. L'agent communal présent sera Christopher PICHARD.

En attente, du retour de la ligue de protection des oiseaux pour connaître les oiseaux qui nichent dans le secteur.

Commission ordures ménagères : Claudine BIZOT

Des habitants n'étant pas venu retirer leurs sacs noirs aux dates fixées par la commune ont été mécontents et virulents auprès de nos agents.

Une nouvelle permanence a été tenu un jeudi soir.

Les retardataires viendront sur les samedis de permanences de Claudine BIZOT.

❖ Questions diverses

Fonds de concours CDC OBB : travaux eaux pluviales réalisés en 2021

La maire propose aux membres du conseil de valider une nouvelle demande de fonds de concours au titre de l'année 2021, relatifs aux travaux d'eau pluviales effectués sur notre commune et payer par la CDC OBB à savoir pour Saint Gervais en Belin la somme de 64 000 € pour les travaux effectués rue de Normandie.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 17

Modification du temps de travail d'un poste à temps partiel

Mme la maire propose aux membres du conseil municipal d'augmenter le temps de travail de Mme Andréa MORAINÉ. Il passerait de 17h50 à 35 heures.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 17

Prochaines réunions :

Commission fleurissement : 10 mars 2022

Commission budget 7 mars 2022

Vote du budget 21 mars 2022

CCAS 24 mars 2022

Conseil municipal 4 avril 2022

Prochain conseil municipal 21 mars 2022

Levée du conseil à 22h20

La Secrétaire de séance,
Claudine BIZOT

La Maire,
Mathilde PLU